

LE TÊTU

Mairie de Curis au Mont d'Or

Téléphone : 04 78 91 24 02

Avril 2017

Numéro 159

EDITO

**« Vous avez envie de participer à la vie civique de Curis ? de découvrir l'organisation et le déroulement d'une élection ? »
L'équipe municipale vous propose de l'accompagner en tenant des permanences électorales.**

Cette année, vous avez le choix !

- 4 dimanches différents : 23 avril – 7 mai – 11 et 18 juin**
- 6 créneaux de 2h par dimanche : de 8h à 19h**

Un élu sera toujours à vos côtés pour tenir le bureau.

Pour nous transmettre le créneau qui vous convient, merci de nous envoyer un e-mail à : tetu.curis@gmail.com »

Informations Mairie



- **Horaires d'ouverture de la Mairie**

Lundi	14H-17H
Mardi	10H-12H
Mercredi	10H-12 H
Jeudi	10H-12H
Vendredi	13H30-16H

- **Permanences de la mairie les samedis 8 et 22 avril de 9h à 12h. Si vous souhaitez recevoir le Têtu par e-mail merci d'écrire à tetu.curis@gmail.com**
- **Vous pouvez télécharger le Têtu sur le site de la commune : www.curis.fr**
- **Le week-end en cas d'urgence, vous pouvez contacter l'él(u)e d'astreinte au 06 37 31 40 90**
- **La collecte des ordures ménagères est effectuée le mardi et la collecte du tri sélectif le vendredi.**
- **Correspondante du Progrès à Curis. E-Mail : geraldine@gmasson.fr**

Informations



Nouveau depuis le 21 mars 2017

Carte Nationale d'Identité

Les mairies n'ayant pas de stations biométriques ne sont plus habilitées à transmettre les dossiers de demande de Carte Nationale d'Identité à la Préfecture.

Comme pour les passeports, un RDV est à fixer avec une mairie équipée. Les plus proches de Curis sont Neuville, Anse, Limonest et St Cyr au Mont d'Or. Il est également possible d'établir sa Carte hors département du Rhône.

La commune de Curis fait le lien avec la prise de RDV de Neuville.

Etape 1 :

Venir en mairie de Curis

Pour finaliser ensemble le dossier – Le Cerfa est à télécharger sur www.service-public.fr

(Nous imprimerons ensemble le Cerfa, si vous n'avez pas accès à internet)

Pour prendre RDV avec la mairie de Neuville (une fois le dossier complet)

Attention ! Certaines pièces à fournir changent :

Carte Nationale d'Identité :suite

- **1 seule photo d'identité est demandée (de face, bouche fermée, pas de lunette, rien dans les cheveux...)**
- **1 justificatif de domicile de moins de un an au nom, prénom du demandeur (facture, avis d'imposition...) - original**
- **Connaître l'état civil des parents : nom, prénom, date et lieu de naissance**
- **Si l'intéressé est hébergé chez un tiers ou parents :**
 - **Une attestation d'hébergement établie par l'hébergeant (à indiquer le terme « depuis sa naissance » pour les mineurs) - original**
 - **Une pièce d'identité en original de l'hébergeant**
 - **Un justificatif de domicile de l'hébergeant**

Etape 2 :

Se rendre à son RDV en mairie à Neuville avec son dossier complet.

Mutuelle Communale: ça avance !

La commune a signé une convention de partenariat avec l'association ACTIOM, Ma Commune Ma Santé.

Ce dispositif s'adresse :

- aux jeunes sans emploi**
- aux seniors**
- aux intérimaires**
- à certains salariés en CDD**
- aux salariés à multi employeurs**
- aux salariés en CDI à temps partiel**
- aux chômeurs**
- aux agriculteurs**
- aux professions libérales**
- aux commerçants**

Et, plus généralement, à toute personne souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire.

Son objectif prioritaire est de permettre à toute personne de bénéficier d'une mutuelle à coût réduit.

Le deuxième objectif est de diffuser une information claire et précise sur les différents dispositifs d'aide –CMU, ACS- et accompagner les bénéficiaires potentiels.

Nous vous invitons à une réunion publique le 25 avril à 19h à la Mairie, salle du Conseil pour vous présenter ce dispositif de mutuelle communale ouverte à tous.

Le CCAS

Ecole

La vente de chocolats par les enfants de l'école de Curis aura lieu le samedi 8 avril après-midi. Les élèves viendront sonner chez vous pour vendre les chocolats de Pâques.

Les inscriptions à l'école pour la rentrée 2017 ont commencé. Merci de contacter la directrice de l'école de Curis pour prendre rendez-vous au 04 78 98 21 27

Réunion publique : l'entrée du village

L'équipe municipale vous invite à une réunion publique de concertation concernant l'amélioration et la sécurisation de l'entrée sud du village (arrivée de Poleymieux) le 11 avril à 19h30 à la salle du vallon.

Venez nombreux

Musique

CONCERT

Chants sacrés et profanes du Moyen-âge à nos jours

Chants Russe, Corse, Italien, Basque

Le 1^{er} avril 2017 à 18h00

Eglise de Curis-au-Mont-d'Or

Chœur mixte de Curis-au-Mont-d'Or

Chœur d'Hommes de Lyon

chef de chœur Maude Georges



libre participation aux frais

Restauration du patrimoine:

Envie d'apprendre la technique de construction en pierre sèche, de passer un moment convivial, alors n'attendez plus, inscrivez-vous au stage organisé par l'association « La Pie Verte » les 22 et 23 avril. Ce stage permettra de restaurer une caborne située chemin du chêne.

RENSEIGNEMENTS PAR TELEPHONE AU 04.78.35.87.85 (Mme Millet)

Si ces dates ne vous conviennent pas, vous pourrez rejoindre les associations des communes voisines qui reprendront les murs bordant le chemin du chêne. Ces associations interviendront à partir du 4 avril tous les mardis après-midi (rdv 14h en haut du chemin du chêne).

Ce travail collectif, outre l'embellissement de notre commune, permettra de retrouver des techniques disparues et de transmettre ce patrimoine aux générations futures.

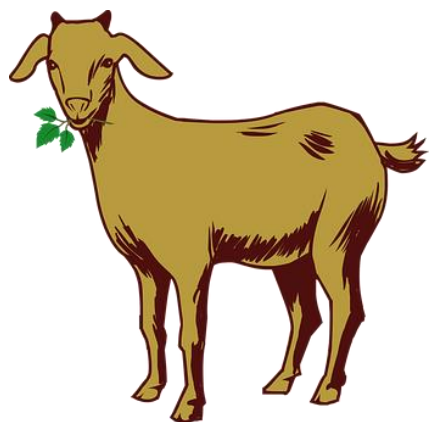
Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la commune.

Avez-vous vu les nouvelles locataires du talus du stade?!

Ces trois chèvres naines, arrivées depuis peu, sont le résultat d'un partenariat entre la mairie de Curis et un jeune Curissois.

Leur rôle, pâturer les espaces verts escarpés, pour réduire les coûts d'entretien.

Ces animaux, malgré leur rusticité, ne tolèrent aucun changement d'alimentation. Nous vous remercions de ne pas les nourrir, pour que ces biquettes restent en bonne santé.



Si tout se passe bien, vous pourrez peut-être observer de nouvelles naissances fin Juin !

En cas de problème contactez Martin Belle

Tel : [06.36.97.01.20](tel:06.36.97.01.20)

THEATRE A CURIS

« Le coupable est dans la salle »

Sports et loisirs

Lors d'une représentation un acteur s'écroule sur scène, aucun doute, c'est un meurtre. Qui a pu le commettre ? La police mène l'enquête.

Nous vous présentons cette année une comédie policière qui préserve le suspense jusqu'au dénouement final, en alternant humour et réflexion pour votre plus grand plaisir.

**Réservez les soirées des 31mars et 1 avril
pour un moment de rire et de détente.**

LE THEATRE DE CURIS PRESENTE

24, 25, 31 MARS
& 01 AVRIL 2017
20h30

Salle du Vallon

LE COUPABLE EST DANS LA SALLE

PAF 9€



DANY, FLORENCE, SEVERINE, ANNIE, ANAELLE, CORINNE, ALAIN,
PATRICK, les 2 STEPHANE sans oublier MOMIQUE et YVETTE
ASSOCIATION SPORTS et LOISIRS DE CURIS

Projet de Jardin partagé à Curis

La mairie de Curis a acquis en 2016 la parcelle de terrain au centre du village, jouxtant la place de la fontaine. Il est proposé à nous tous, d'y créer un jardin partagé /pédagogique, c'est à dire un jardin conçu et géré par les habitants du village fondé sur la convivialité.

Pas besoin d'être un as du jardinage, tout le monde peut participer. Vous avez envie de partager vos connaissances ou de vous initier au jardinage, de participer à la vie du village, de passer des moments conviviaux au contact de la nature, de créer un lieu verdoyant et riche de biodiversité...Vous avez des idées, ou juste envie de savoir de quoi il retourne ?

Venez découvrir et participer à la création de ce projet lors de la réunion d'information qui se tiendra le lundi 15 mai à 19h30 sur la Place de la Fontaine.

Activités Bruyantes

Avec l'arrivée du printemps, c'est la reprise des tontes, du bricolage et des barbecues, il est important de rappeler les règles (définies par arrêté préfectoral) du bien vivre ensemble.

Tout d'abord, la règle générale est le silence : « Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage [...] de jour comme de nuit. »

Les travaux de bricolage ou de jardinage des particuliers à l'aide d'outils bruyants ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Thérapie brève systémique et stratégique

L'école de Palo Alto regroupe différents chercheurs et psychothérapeutes qui ont élaboré à la fois une conception interactionnelle et synchronique du comportement et une méthode de résolution de problèmes psychologiques, révélant ainsi une vision originale de l'être humain.

Elle ouvre la voie à une nouvelle science de la communication et du changement. Alors que les psychothérapies traditionnelles focalisent leurs efforts sur la recherche des origines des difficultés psychologiques, les approches systémiques et stratégiques s'intéressent à la façon dont les problèmes se manifestent dans le présent, et utilisent le contexte de vie actuel des patients pour les résoudre. Fondées sur les nouvelles recherches en communication, les thérapies « brèves » cherchent à soulager la souffrance psychologique le plus rapidement possible en amenant les patients à faire des expériences nouvelles qui leur permettent d'affronter le présent et l'avenir de façon plus sereine. Approche centrée sur les difficultés centrales vécues dans le présent par les patients, la thérapie brève accorde cependant une grande attention aux aspects cognitifs de ces difficultés ainsi qu'aux réactions de l'entourage du patient. On a en effet constaté que ces dernières peuvent bien souvent contribuer à la genèse et au maintien des problèmes psychologiques, mais aussi à leur résolution.

Bérandère DURAND MATHIEU
Psycho-praticienne en Thérapie Brève
06 36 92 17 75 – Curis au Mont d'Or
berangere.durandmathieu@gmail.com

VOTE PAR PROCURATION : que faut-il faire ?

Le mandant, c'est-à-dire la personne qui souhaite donner procuration à une personne inscrite sur la liste électorale de Curis peut se présenter :

- Dans un commissariat de police ou une gendarmerie
- Ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Le mandant doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes.

La démarche s'effectue à l'aide d'un formulaire.

Le mandant a la possibilité :

- De se rendre auprès des autorités et de remplir le formulaire papier fourni sur place
- Ou de remplir puis d'imprimer le formulaire disponible sur internet, avant de se rendre auprès des autorités compétentes (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>)

Attention !

- Le mandant ne doit pas indiquer le lieu d'établissement, la date d'établissement, l'heure, l'identité de l'autorité habilitée (mention Devant) et la partie réservée à la signature. Ces mentions seront remplies au guichet, à la main.

VOTE PAR PROCURATION : que faut-il faire ? suite

Le mandant imprime le formulaire sur 2 feuilles (il ne doit pas être imprimé recto verso).

Le mandant se présente en personne auprès des autorités compétentes.

- **Il présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).
Le mandant n'a pas à fournir de justificatif sur le motif de son absence.**
- **Il remplit à la main les mentions laissées vides sur le formulaire : lieu d'établissement, date d'établissement, heure, identité de l'autorité habilitée (mention Devant) et partie réservée à la signature.**

Ces formalités accomplies, un récépissé est remis au mandant.

Dans quels délais faire la démarche ?

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si le centre de vote ouvert à l'étranger ou la mairie ne l'a pas reçue à temps.

VOTRE CALENDRIER

- **Samedi 1^{er} Avril 2017**
Concert- Eglise de Curis 18h

- **Samedi 1^{er} Avril 2017**
Théâtre de Curis- Salle du vallon 20h30

- **Samedi 8 avril 2017**
Vente de chocolats par les enfants de l'école
Porte à porte après-midi

- **Mardi 11 avril 2017**
Réunion publique-sécurisation entrée du village
Salle du vallon- 19h30

- **Samedi et dimanche 22 et 23 avril 2017**
Restauration d'une caborne
Chemin du chêne-Curis

- **Dimanche 23 avril 2017**
Premier tour des élections présidentielles
De 8h à 19h Mairie de Curis

- **Dimanche 7 mai 2017**
Deuxième tour des élections présidentielles
De 8h à 19h Mairie de Curis